

Inégalités.

Par INEDUC, Gérard Boudesseul, Isabelle Danic, Louisa Plouchart-Even et Régis Keerle. Le 22 mars 2019



Illustration : jurek d., « Straws », 31.07.2013, Flickr (licence Creative Commons).

De janvier 2012 à octobre 2015, l'Unité Mixte de Recherche CNRS 6590 « Espaces et Sociétés » (ESO), le Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) accompagné de la Plateforme Universitaire des Données de Caen (PUDC), le Groupement d'Intérêt Scientifique Môle Armoricaïn de Recherche sur la SOciété de l'INformation et les Usages d'INternet (M@rsouin), le Centre de Recherche sur l'Éducation les Apprentissages et la Didactique (CREAD) et le Pôle Régional de Recherche et d'Étude pour la Formation et l'Action Sociale (PREFAS) – en tant que prestataire – ont été partenaires d'un programme, financé par l'Agence Nationale de la Recherche, sur les inégalités éducatives et la construction des parcours des 11-15 ans dans leurs espaces de vie (acronyme INEDUC)[1]. Une telle combinaison de partenaires, en grande partie inédite, posait l'enjeu d'une véritable collaboration scientifique, afin d'éviter la fragmentation des analyses selon les thématiques, les disciplines, les sites institutionnels, voire selon chacun des chercheurs concernés, ou alors l'imposition d'un *leadership* non négocié. L'état de l'art préalable à la soumission du projet a ainsi été complété par un glossaire dans lequel chacun pouvait retrouver

son fil directeur à chaque moment de l'immersion dans le travail de terrain.

Le glossaire relatif à la recherche INEDUC a vu le jour après une année de travail collectif[2]. Les notions et les concepts qui suivent ont été définis : Adolescent, Contexte, Éducation, Empowerment, Environnement numérique, Inégalités, Institutions scolaires, Justice spatiale, Loisirs, Mobilité/Déplacement, Orientation, Parcours, Politiques scolaires / Politiques éducatives, Pratique, Projet (d'orientation), Ressources, Réussite (scolaire/éducative), Socialisation, Stratégies familiales d'éducation, Temps libre, Usage.

Une fois le programme « Inégalités éducatives et la construction des parcours des 11-15 ans dans leurs espaces de vie » terminé (en 2015), une partie de l'équipe[3] a décidé de réactualiser cinq définitions (Empowerment[4], Inégalités[5], Loisirs[6], Mobilité[7] et Usage[8]) et de réinterroger la pertinence de cet outil « glossaire » dans le dispositif méthodologique de la recherche.

Définition :

La définition du mot inégalité impose deux remarques liminaires. La première concerne l'usage du terme inégalité plutôt que celui de différence. Toutes les différences ne sont pas des inégalités. L'enquête INEDUC permet d'illustrer cette remarque, par exemple lorsque 76% des filles déclarent que leur «?activité de loisir préférée?» est d'aller «?se balader en ville?», contre 24% des garçons?; ou encore, que 75% des garçons déclarent qu'aller au «?fast-food?» est leur activité favorite, contre 24% des filles. Cependant, il faut aussi prendre garde au fait que leur dimension spatiale habille certaines inégalités en simples différences, qu'il n'y aurait donc pas lieu d'analyser plus avant et encore moins de dénoncer. Par exemple, les pratiques sportives peuvent être présentées par leurs protagonistes comme ayant un lien «?naturel?» avec des lieux propices. Il est vrai ainsi que l'activité «?poney?» est plus fréquente en lisière de campagne qu'en hypercentre urbain. Or, cette activité est très typée socialement, et de plus fréquemment cumulée avec d'autres activités à fort contenu culturel. Le football, qui nécessite lui aussi un espace vert, mais plus circonscrit et accessible en milieu urbain, est moins souvent cumulé à d'autres activités.

La diversité des situations individuelles en termes de diplômes, revenus, patrimoine, espace de vie, prestige, constitue une inégalité lorsque cette diversité est structurée selon des variables socio-spatiales telles que l'origine ethnique, le genre, l'origine sociale, le territoire. Dans ces situations, ce ne sont pas les individus qui sont différents, mais leur position sociale (être un enfant de cadres ou d'ouvriers, être un homme ou une femme...) et spatiale qui détermine un accès inégal à des ressources telles que les établissements scolaires à forte valeur ajoutée, les lieux de culture légitime, la réussite scolaire. L'enquête INEDUC permet d'illustrer cette remarque, par exemple lorsque ses résultats révèlent que 84,6% des adolescents dont la mère est «?ouvrière agricole?» ne vont jamais dans une bibliothèque, alors que ce n'est le cas que de 25,7% de ceux dont la mère est «?institutrice?».

La seconde remarque concerne la déclinaison plurielle du mot inégalité. La vie sociale se caractérise par une forte diversité de situations personnelles, qui définissent des dimensions des inégalités?: salariales, patrimoniales, scolaires, éducatives, territoriales. Ces inégalités peuvent être étudiées selon des variables explicatives classiques telles que le genre, les origines ethnique ou sociale, la génération, le territoire. Concernant la variable territoire, on considèrera que «?comme tout phénomène social, les inégalités ne sont pas abstraites, éthérées, mais revêtent « nécessairement » une dimension spatiale, s'incarnent dans des corps, s'inscrivent dans des lieux

(localisation résidentielle, rapport à la mobilité...), renvoient à des échelles (maîtrisées, pratiquées)?» (Veschambre 2010). À ce titre, l'espace doit être appréhendé comme une ressource constitutive des inégalités éducatives (voir les termes «?Loisirs?» et «?Mobilités?» de cette version révisée du glossaire INEDUC).

Les analyses des inégalités portent sur trois questions principales?: comment se construisent-elles ? Comment les mesurer ? Comment les analyser ? Ces trois questions ont fait l'objet de nombreuses recherches, la plupart convergentes. L'étude de la construction des inégalités se réalise nécessairement par l'analyse des pratiques éducatives, des formes de socialisation et des contextes associés. À titre d'exemple, les différences de pratiques langagières s'enracinent dès la prime enfance et sont le produit de l'éducation formelle et d'une socialisation diffuse, propre à chaque milieu. Ces différences, compte tenu des pratiques de sélection scolaire, deviennent des inégalités, à savoir des ressources pour les uns et des handicaps pour les autres et, à ce titre, participent à la construction des inégalités d'accès à la culture scolaire et contribuent aux inégalités sociales des parcours scolaires.

La question de la mesure des inégalités est centrale pour mener l'analyse de la genèse des inégalités. Ces inégalités doivent être saisies lors de leur construction, au cours de l'enfance et de l'adolescence, à la fois dans la famille, creuset originel de l'éducation et de la socialisation primaire, et dans l'école, lieu de socialisation secondaire où il est possible de connaître les réseaux d'amis, les modalités et intensités des communications, la diversité des pratiques de loisirs, les stratégies scolaires. L'étude de la construction des inégalités s'attache aussi aux contextes de ces socialisations, lesquels renvoient à des inégalités de composition sociale des lieux de vie et de scolarisation, de densité des offres de formation et d'activités, de densité de réseaux de transport, de politiques locales dans le domaine scolaire et éducatif. Parallèlement à des approches de type quantitatif, qui apportent des photographies des pratiques d'éducation et des formes de socialisation, les approches qualitatives permettent davantage de saisir des processus –?ce que Becker désigne par le terme de «?carrière?»– et de restituer les étapes socio-spatiales qui définissent des trajectoires progressivement différenciées. L'étude de ces processus englobe la perception et la représentation que les acteurs concernés ont de contextes différenciés par leurs ressources éducatives.

La distance spatiale est plus aisée à mesurer que la distance sociale, au moins en première approche et sans métrique particulière construite *ad hoc*. Plus accessible et aussi plus appropriable par les jeunes et leurs familles, cette source possible d'inégalités, en impliquant d'autres, s'offre donc, à revenus identiques, au «?choix?» de chacun, par exemple via l'accession à la propriété lointaine qui allonge les temps d'accès aux équipements culturels. Dès lors, un certain «?choix des inégalités?» (Dubet 2014) peut être exercé, qui ne peuvent plus être considérées exclusivement comme héritées ou subies. Parmi les sites des monographies de l'enquête INEDUC, celui de Cambo-les-Bains illustre particulièrement cette situation, où plusieurs enquêtés ont signalé la faiblesse relative des activités culturelles et la nécessité, pour y pallier, de se déplacer vers l'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz (20 minutes en distance-temps, presque nécessairement en automobile).

Les analyses des inégalités sont le plus souvent de type systémique. La connaissance d'une forme d'inégalité prend pleinement sa signification sociale lorsqu'elle est rapportée aux autres formes d'inégalités. Il faut reconstituer le «?système des inégalités?» (Bihr et Pfefferkorn 2008), qui permet de comprendre l'effet du cumul des avantages et désavantages (voir le terme «?Loisirs?» de cette version révisée du glossaire INEDUC).

Bibliographie

Bihr, Alain et Roland Pfefferkorn. 2008. *Le système des inégalités*. Paris?: La Découverte.

Dubet, François. 2014. *La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*. Paris?: Seuil.

Veschambre, Vincent. 2010. « Appréhender la dimension spatiale des inégalités?: l'accès au « conservatoire de l'espace »? » in Bernard Bret, Philippe Gervais-Lambony, Claire Hancock, Frédéric Landy (dirs.). *Justice et injustices spatiales*, p.263-279. Paris?: Presses Universitaires de Paris Ouest.

Note

[1] Olivier David a piloté ce programme.

[2] Ont participé à ce collectif Magali Hardouin, en tant queresponsable de la tâche du glossaire, Gérard Boudesseul, Patrice Caro, Isabelle Danic, Olivier David, Christophe Guibert, Lionel Guillemot, Régis Keerle, Mickaël Le Mentec, Agnès Grimault-Leprince, Pierre Merle, Céline Piquée, Pascal Plantard, Louisa Plouchart-Even, Rémi Rouault, Marc Rouzeau, Eugénie Terrier et Céline Vivent.

[3] Magali Hardouin en tant que coordinatrice, Gérard Boudesseul, Isabelle Danic, Olivier David, Barbara Fontar, Christophe Guibert, Lionel Guillemot, Régis Keerle, Mickaël LeMentec, Pascal Plantard, Louisa Plouchart-Even et Jean-François Thémines.

[4] La définition « Empowerment » a été retravaillée par Mickael Le Mentec.

[5] La définition « Inégalités » a été retravaillée par Gérard Boudesseul, Isabelle Danic, Régis Keerle et Louisa Plouchart.

[6] La définition « Loisirs » a été retravaillée par Barbara Fontar et Christophe Guibert.

[7] La définition « Mobilité » a été retravaillée par Christophe Guibert et Lionel Guillemot.

[8] La définition « Usage » a été retravaillée par Barbara Fontar et Pascal Plantard.

Article mis en ligne le vendredi 22 mars 2019 à 18:58 –

Pour faire référence à cet article :

INEDUC, Gérard Boudesseul, Isabelle Danic, Louisa Plouchart-Even et Régis Keerle, »Inégalités. », *EspacesTemps.net*, Travaux, 22.03.2019
<https://test.espacestems.net/articles/inegalites/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.

